



Conseil Régional de l'Épargne Publique
et des Marchés Financiers

COMMUNIQUE

Le Président du Conseil Régional a le plaisir d'informer le public de la signature d'une Convention de Coopération, d'Assistance et d'Echanges d'Informations entre le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), Organe de régulation du marché financier de l'UMOA et la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), Organe de régulation du marché financier de l'Afrique Centrale.

La cérémonie de signature de ladite convention s'est tenue le lundi 29 juillet 2013, à Malabo (Guinée Equatoriale), en présence de Messieurs Jeremias PEREIRA et Rafael TUNG NSUE, respectivement Présidents des deux Organes.

Cette Convention consacre non seulement la mise en place d'un dispositif destiné à promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle entre les deux Autorités de régulation par le biais de consultations et, d'échanges d'informations mais aussi le rapprochement des deux marchés financiers ayant en commun la même monnaie et un système juridique et judiciaire communautaire dans le cadre de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), en vue d'une intégration financière plus forte.

Le Président

Jeremias PEREIRA